

2010-UNAT-074, Trajanovska

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que le jugement de l'UNT à Rosca n'était plus une bonne loi, ayant été annulée par UNAT à Costa. L'UNAT a jugé que les délais prescrits pour l'évaluation administrative et l'évaluation de la gestion (dans le nouveau système) n'ont pas pu être annulés en vertu de l'article 8, UNDT Statut, tel qu'interprété par undt en Costa et affirmé par Unat. Unat a jugé que la demande était barrée dans le temps et que le retard dans le dépôt n'a pas pu être toléré. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de la séparer du service. UNDT a constaté que la demande ne soit pas à recevoir Ratione tempis au motif qu'elle n'avait pas demandé un examen administratif de la décision dans le délai.

Principe(s) Juridique(s)

Les délais prescrits pour l'examen administratif (ou évaluation de la gestion) ne peuvent pas être levés par UNDT.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Trajanovska

Entité

MAINUK

Numéros d'Affaires

2010-070

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Mar 2012

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Temporel (ratione temporis)

Jugements Connexes

UNDT/2010/032

UNDT/2009/051